



ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

lundi 17 juin 2019 à 20h00

Centre Trait d'Union, rue du 23-Juin 37

à Courroux

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 10 décembre 2018.
2. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de Mme Allo Pose Lidia, 1984 et ses enfants Valina Allo Tyljan, 2011 et Leo, 2015, originaires d'Espagne.
3. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de M. Valina Amigo Andrés, 1982, originaire d'Espagne.
4. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de M. Mazrekaj Labinot, 1986, originaire du Kosovo.
5. Voter la consolidation du crédit de construction relatif à la réfection du chemin de Rohrberg.
6. Voter la consolidation du crédit de construction relatif à la rénovation des locaux de direction de l'ESVT.
7. Adopter le nouveau règlement concernant la garde et la taxe des chiens de la commune mixte de Courroux.
8. Présentation et approbation des comptes 2018 de la commune mixte.
9. Informations diverses du Conseil communal.
10. Divers.

Le procès-verbal est en lecture libre sur le site internet www.courroux.ch et il peut, ainsi que les documents relatifs aux points de l'ordre du jour, être consulté au secrétariat communal.

Le règlement mentionné sous point 7 est déposé publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale au Secrétariat communal, où il peut être consulté. Les éventuelles oppositions, dûment motivées et par écrit, seront adressées durant le dépôt public au Secrétariat communal.